

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 9 juin 2023

**N° 2023/057 - ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS DU CONSEIL MUNICIPAL
POUR LE SCRUTIN SÉNATORIAL DU 24 SEPTEMBRE 2023**

Le 9 juin 2023 à 08h30, les membres du Conseil municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de M. Jean-Pierre BARNAUD, Maire, au nombre de 25, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 5 juin 2023.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal pour la présente séance, Monsieur Didier STHOREZ, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions et les a accepté(e)s.

Etaient présents :

M. Jean-Pierre BARNAUD Maire.

Mme Anne-Marie VIALATOUX, Mme Christine COURTOIS, M. Didier STHOREZ, Mme Annie PELLET-SCHIFFRINE, M. Brice CHATEL, Mme Félicia BOISNE-NOC, M. Pierre-Alexandre BAUX, Maires-adjoints.

M. Jean-Louis POUJOL, M. Jean-François FABRE, M. Richard DELLA-MUSSIA, M. Jean-Jacques LE TARNEC, Mme Martine LERFEL, M. Denis FASANARO, Mme Valérie MICHEL, Mme Sophie LE MONNIER, Mme Christiane CORNU, Mme Véronique GLOVER, Mme Samira GUERROUMI, Mme Teresa LOSSO, M. Mickaël ASSOUS, M. Jean-Luc DOUBLET, M. Emmanuel PUPPO, Mme Laurence GRANDJEAN, M. Yahne BECKET MOUCKOLAS, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Jacques DRIESCH, pouvoir à M. Jean-Pierre BARNAUD
M. Didier TREMOUREUX, pouvoir à M. Pierre-Alexandre BAUX
Mme Françoise TROUVILLE, pouvoir à Mme Sophie LE MONNIER
Mme Nathalie PAOLUCCI, pouvoir à Mme Teresa LOSSO
M. Hamza MOKHTARI, pouvoir à M. Mickaël ASSOUS
Mme Annie BODEVILLAIN, pouvoir à M. Emmanuel PUPPO
Mme Marie-Christine DIRRINGER, pouvoir à M. Jean-Luc DOUBLET
Mme Oriane LOUAIL, pouvoir à Mme Laurence GRANDJEAN

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des Conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Membres composant le Conseil Municipal ... :	33
Membres en exercice	33
Membres présents	25
Membres excusés et représentés	8
Membre absent non représenté	0

Télétransmission Préfecture
Nomenclature : 5.3.4
Numéro : 094-219400199-20230609- lmc111334-DE-1-1
Date réception : 9 juin 2023

OBJET : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE SCRUTIN SÉNATORIAL DU 24 SEPTEMBRE 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2121-29,

VU la circulaire ministérielle NOR : IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

VU le décret n°2023/257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

VU l'arrêté préfectoral n°2023/1886 du 24 mai 2023 indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023,

VU l'arrêté préfectoral n°2023/1937 du 26 mai 2023 portant modification de l'arrêté n°2023/1886 indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après examen et délibéré,

Monsieur le Maire indique les remplaçants désignés :

Conformément à l'article L.287 du Code électoral, M. Jean-Pierre BARNAUD a désigné Mme Eliane BARBIER pour le remplacer au titre de son mandat municipal, lors des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Mme Marie-Christine DIRRINGER a désigné M. Serge OREAL pour la remplacer au titre de son mandat municipal, lors des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Procède à :**La composition du bureau électoral**

Monsieur le Maire a indiqué que le bureau électoral est composé d'un Président (le Maire) et de quatre assesseurs, à savoir, les deux membres du Conseil municipal les plus âgés et les deux membres les plus jeunes à l'ouverture du scrutin. Il s'agit de M. Jean-Louis POUJOL, M. Jean-François FABRE, M. Brice CHATEL et M. Yahne BECKET MOUCKOLAS

L'élection des délégués suppléants

Le Président a annoncé les listes en présence :

- Liste « Ensemble pour Chennevières passionnément » (liste de la majorité municipale)
- Liste « Pour un Avenir Ensemble à Chennevières »

La composition des listes était la suivante :

Liste « Ensemble pour Chennevières passionnément » (liste de la majorité municipale)

: Mme Claire LE MONNIER, M. Frédéric HIDEG, Mme Christiane POUJOL, M. Eric LE MONNIER, Mme Dorra MEDJANI, M. Bruno VAN LEDE, Mme Isabelle GUYARD, M. Emmanuel FENEUX, Mme Irène GUTTMAN.

Liste « Pour un Avenir Ensemble à Chennevières » : M. Yannick LE TOULLEC, Mme Ingrid LOPES, M. Habib GHOUALI, Mme Peggy PARREIRA, M. Michel FOUCHARD, Mme Muriel DENIZET, M. Damien LOUAIL.

Le Président a rappelé qu'il convient d'élire 9 délégués suppléants des conseillers municipaux en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures il a été procédé au vote.

Après dépouillement les résultats ont été les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33
- Bulletins blancs : 0
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 33
 - ✓ Suffrages obtenus :
 - Liste « Ensemble pour Chennevières passionnément » (liste de la majorité municipale) : 26 voix
 - Liste « Pour un Avenir Ensemble à Chennevières » : 7 voix

Le quotient électoral applicable était de : 3,67

Application du quotient :

La liste « Ensemble pour Chennevières passionnément » (liste de la majorité municipale) obtient : $26/3,67 = 7,08$ soit 7 sièges

La liste « Pour un Avenir Ensemble à Chennevières » obtient : $7/3,67 = 1,91$ soit 1 siège

Ainsi 7 sièges ont été attribués à la liste « Ensemble pour Chennevières passionnément » (liste de la majorité municipale), et 1 siège a été attribué à la liste « Pour un Avenir Ensemble à Chennevières ».

Il a été procédé à la répartition du 9^{ème} siège à la plus forte moyenne :

Liste « Ensemble pour Chennevières passionnément » (liste de la majorité municipale) : $26/(7+1) = 3,25$

Liste « Pour un Avenir Ensemble à Chennevières » : $7/(1+1) = 3,5$

Liste « Pour un Avenir Ensemble à Chennevières » a emporté ainsi le 9^{ème} siège.

Monsieur le Maire a proclamé les résultats définitifs :

Liste « Ensemble pour Chennevières passionnément » (liste de la majorité municipale) : 7 sièges

Liste « Pour un Avenir Ensemble à Chennevières » : 2 sièges

Proclamation des suppléants élus :

- Mme Claire LE MONNIER,
- M. Frédéric HIDEG,
- Mme Christiane POUJOL,
- M. Eric LE MONNIER,
- Mme Dorra MEJDANI,
- M. Bruno VAN LEDE,
- Mme Isabelle GUYARD,
- M. Yannick LE TOULLEC,
- Mme Ingrid LOPES.

Les délégués de droit présents ont fait connaître au bureau électoral, avant la levée de la séance, la liste sur laquelle sera désigné leur suppléant, en cas d'empêchement.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents

Certifié Exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Préfecture le 9 juin 2023 et de l'affichage le 9 juin 2023

Le Maire,



Jean-Pierre BARNAUD

Le Maire,



Jean-Pierre BARNAUD

La présente délibération, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Commune de Chennevières-sur-Marne.